



## COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE DU 26 JUIN 2017

### Déclaration de la CGT Educ'action

Il importe de commencer cette déclaration par le contexte social et politique fortement régressif pour les droits des travailleurs. La tête de l'exécutif a beau avoir changé, la vision de la société incarnée par ce pur produit de l'oligarchie qu'est Emmanuel Macron n'en est pas moins rétrograde. D'après les révélations de plusieurs journaux ces dernières semaines, le nouveau gouvernement prépare des attaques encore pires que celles contenues dans les lois El Khomri, Rebsamen et Macron, lorsque ce dernier dirigeait Bercy : suppression de la hiérarchie des normes, accords d'entreprise afin d'attaquer le contrat de travail, le temps de travail, la santé et la sécurité, plafonnement des indemnités prud'homales, référendums d'entreprise au bon vouloir des patrons, fusion des instances représentatives du personnel, licenciement économique par filiale locale, etc. De surcroît, plusieurs sources semblent indiquer que le gouvernement s'attaquerait au CDI, en développant le contrat de travail sur le modèle du CDI de chantier ou de projet. Un programme surtout de gauche, en somme, et ouvertement dirigé contre les travailleurs. Ces reculs en préparation sont totalement inacceptables et les travailleurs de la fonction publique se tromperaient lourdement en pensant qu'ils ne seraient pas directement impactés par ces attaques. C'est pourquoi la CGT éduc'action prend ses responsabilités en appelant à participer aux rassemblements qui auront lieu demain 27 juin partout sur le territoire.

En matière d'éducation, les premières décisions de Jean- Michel Blanquer sont inquiétantes. La volonté manifeste du nouveau Ministre de l'éducation nationale est de rendre encore plus autonomes les établissements, et de renforcer toujours plus les inégalités scolaires dont les jeunes issus des milieux populaires font à chaque fois les frais.

Dans le premier degré, le Ministère a décidé de la possibilité de modifier les horaires scolaires en sortant du cadre imposé par la réforme Peillon. C'est une belle pirouette pour ne pas vraiment abroger la réforme Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires, et faire croire qu'on est à l'écoute des parents et des enseignants. Et aucun cadre national n'est à nouveau imposé, au contraire. Le Ministère ne revient pas non plus sur la réforme Darcos qui a imposé l'école de 4 jours, réduisant le temps hebdomadaire de scolarité des élèves de 27h à 24h, soit l'équivalent d'une année de scolarité en moins pour un élève, tout en alourdissant les programmes. Il était pourtant possible d'abroger ces 2 textes, de revenir au mercredi libéré et d'engager enfin une réflexion sérieuse sur la question des rythmes de vie et d'apprentissage des enfants, mais aussi des conditions de vie et de travail des personnels qui débouche sur un retour à un cadrage national.

Concernant les CP à 12 en REP +. Pour la CGT Educ'action si l'allègement des effectifs répond à nos revendications, elle doit s'appliquer à tous les niveaux et ne peut se faire à moyens constants. Le nombre de postes récupérés en transformant la mission des dispositifs « Plus de Maîtres que de Classes » des écoles REP+, dont on dénonce la suppression ne serait pas suffisant. Il faudra donc ponctionner les postes de Brigade qui devaient être créés ainsi que les postes vacants d'enseignants spécialisés E et G des RASED, et sans doute retirer les dispositifs « Plus de Maîtres que de Classes » des écoles hors Éducation Prioritaire.

En collège M. le Ministre a réservé aux personnels une autre pirouette, ou un tour de passe-passe, en supprimant les EPI et l'AP... sans les supprimer. C'est un pas de plus vers l'autonomie des établissements puisqu'à peu près 15% des heures d'enseignement vont sortir de tout cadre national. Il y avait bien mieux à

faire comme redonner les heures d'EPI et d'AP pour des enseignements. Et pour les bilangues et les sections euro, il propose à tous les établissements qui le souhaitent de les maintenir ou de les ouvrir, mais en enlevant les 2 heures allouées au fonctionnement des bilangues de continuité qui disparaissent. Cela n'aurait-il pas été plus clair de pérenniser toutes les bilangues de continuité, et les sections euro, et d'en rouvrir dans tous les établissements, en octroyant les moyens nécessaires, au lieu de les mettre en concurrence avec des co-interventions, des dédoublements de classe ? Pourquoi finalement M. Blanquer n'a-t-il pas annoncé l'abrogation de la réforme du collège ?

M. Blanquer annonce réfléchir aussi à une nouvelle organisation du bac pour limiter l'épreuve à quatre épreuves ponctuelles sur table, le reste étant en contrôle continu. En réalité, cette réforme prépare une accentuation des inégalités entre élèves, personnels et établissements scolaires. Augmenter la part du contrôle continu, c'est porter un coup dur au caractère égalitaire de l'examen avec le risque de mettre en place des diplômes-maison et d'accentuer les pressions sur les enseignants, poussés à surnoter leurs élèves, comme c'est déjà le cas avec les CCF en bac pro par exemple. Cela défavoriserait également les élèves des lycées des quartiers populaires, comme l'a montré une étude du CNEC de 2016.

La question des moyens nécessaires pour l'éducation est par contre totalement absente des débats alors que la question des effectifs-classe impacte fortement à la fois la réussite des élèves et les conditions de travail des personnels. Et si le gouvernement voulait vraiment mettre la priorité sur l'éducation, il prévoirait dès maintenant un plan massif de recrutement d'au moins 80 000 personnels titulaires dans l'éducation. La CGT éduc'action continue à réclamer des maxima par classe de 15 élèves en éducation prioritaire, et de 20 hors éducation prioritaire à tous les niveaux.

Concernant l'enseignement professionnel public et laïc, une nouvelle régression se prépare avec une politique résolument en faveur de l'apprentissage. Il suffit de citer dans le texte le programme électoral d'En marche pour s'en convaincre : « effort massif pour l'apprentissage », développement des « périodes de pré-apprentissage et des filières en alternance dans les lycées professionnels », objectif « d'impliquer pleinement les branches professionnelles dans la définition des programmes et l'organisation des formations » ou encore « affectation de l'ensemble de la taxe d'apprentissage à son financement. » Voici en résumé la politique macronienne pour les LP : les détruire, et en même temps, les détruire. Ce n'est pas tout, Macron et Blanquer veulent également développer des filières spécifiques pour les bacheliers professionnels dans le supérieur, et en alternance forcément. Autre motif d'inquiétude, et pas des moindres, même si le ministre s'en défend, la voie professionnelle serait intégralement transférée aux Régions, actant la fin du caractère national de l'éducation pour les lycéens. Les personnels des lycées professionnels sont prévenus et doivent se préparer à se défendre.

Nous finirons notre déclaration par deux points qui sont de votre ressort, Madame le Recteur.

Tout d'abord la CGT éduc'action estime comme les enseignants du collège du Houlme que l'octroi d'un quart d'IMP suite à la fermeture du collège est insuffisant. Les temps de trajet sont pour la plupart d'entre eux très nombreux et il serait important de prendre en compte le caractère exceptionnel et stressant de cette situation. Nous vous demandons d'accéder à leur revendication de l'octroi d'une IMP complète.

Enfin, la CGT éduc'action de l'académie de Rouen s'indigne du suivi des personnels en souffrance. Un geste aussi dramatique qu'une tentative de suicide sur son lieu de travail, et qui a pour origine le travail, n'est pas une faute professionnelle. La CGT éduc'action ne comprend pas que le rectorat refuse de reconnaître ces atteintes à la santé comme de vrais accidents de service et puisse, dans des situations aussi graves, prendre la décision d'une « mutation dans l'intérêt du service » qui est infondée, subie par le personnel et qui serait perçue comme une sanction.